Cou
FRC
2951

LES DERNIERS HOQUETS DE LA GABELLE ANGEVINE.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

LES DERNIERS HOQUETS DE LA GABELLE ANGEVINE.

Le moment qui va naître, est derriere un nuage.

ANGEVINS, qui seriez tentés de vous endormir dans une sécurité profonde, que le danger qui menace votre patrie, vous fasse sortir de cet engourdissement ! Ce n'est plus avec des requêtes et des adresses, que vous pouvez conjurer l'orage ; c'est en déployant toute la force et l'énergie dont vous êtes capables, que vous triompherez, que vous viendrez à bout de détruire radicalement cette odieuse gabelle, sous l'oppression de laquelle vous avez gémi si long-temps. Envain vos représentans à l'assemblée nationale, ont employé tous leurs moyens pour faire abolir à jamais ce régime désastreux, ils n'ont pu contrebalancer les manœuvres secrettes de la gente financiere,

qui, par des plans spécieux, a abusé et entraîné les suffrages de ceux qu'elle n'avoit pu corrompre ; et je ne sais par quelle fatalité un ministre qu'on avoit cru patriote, a secondé leurs coupables desseins, lui que nous regardions comme notre ange tutélaire : mais peut-être est-il abusé lui-même ; et en ce cas, nous devons nous garder de le juger avec rigueur. Mais qui nous garantira qu'il n'ait pas influé dans les astucieuses réponses aux arrêtés du 4 et du 5 août, que vainement vous croirez sanctionnés ? Lisez la derniere réponse, et voyez toutes les ressources qu'elle ménage au parti qui voudroit s'en prévaloir.

Ne vous en laissez pas imposer, non plus par les suppressions et adoucissemens apportés dans le nouvel établissement de la gabelle ; songez que ces sacrifices apparens ne sont faits que pour conjurer l'orage, et que la même main qui a supprimé les fouilles, visites, peines capitales, et ces détestables tribunaux, si justement appellés chambres ardentes, les recréera lorsque son pouvoir chancelant se trouvera raffermi : mais on peut dire qu'en fait d'illusion,

celle-ci est bien grossiere. N'avons-nous pas tous sous les yeux, les derniers résultats des précédentes tenues d'états-généraux, notamment ceux de 1488, qui avoient voulu opérer la régénération nationale, après laquelle nous soupirons ? L'intrigue ministérielle vint à bout de faire échouer ces plans salutaires, en semant la division dans l'assemblée. Même manœuvre s'exécute aujourd'hui ; mais notre position est encore plus dangereuse, vu le parti puissant de ces princes oppresseurs, qui usent de tous les moyens pour se ressaisir d'une autorité coupable, dont ils ont trop abusé. Usons donc de la force qui nous reste avant que nos fers soient rivés de nouveau, pour balayer irrévocablement les restes monstrueux de la gabelle. Que son nom soit à jamais rayé de nos annales Angevines ! et si les provinces voisines sont assez foibles pour ne pas imiter notre exemple, que notre propre énergie nous sauve du malheur qui les attend ! Mais comme l'équité fut toujours la base de notre conduite, procédons avec sagesse à ce changement ; commençons par arrêter que la partie de cet impôt, qui servoit, par son produit, à maintenir la force

active du gouvernement, sera versée par continuité au trésor national ; et qu'à cet effet, que toutes les villes et paroisses de la province, s'obligent spécialement de payer le remplacement par une prestation pécuniaire, également répartie sur tous les contribuables. Le peuple profitera des frais de régie et de garde. Ce point irrévocablement arrêté, qu'on s'oppose par tous les moyens, à ce qu'aucuns receveurs, employés, gardes quelconques, tenant à l'ancien régime, si justement réprouvé, exercent désormais aucunes fonctions, et qu'on ne permette à aucuns des greniers, de distribuer ni vendre. S'ils veulent vivre en citoyens paisibles et laborieux, conservons-les au milieu de nous ; s'ils tomboient dans la misere ; aidons-les de nos soins ; procurons-leur du travail, accordons aux étrangers qui voudroient se retirer dans leur famille, une somme légere, qui puisse leur donner les moyens d'y parvenir. Que la nation Angevine, qui s'est toujours distinguée par la douceur de ses mœurs, par son urbanité et son patriotisme, ne s'écarte jamais de ces précieuses qualités ! Jusqu'à présent nous avons donné à la

France l'heureux exemple d'une révolution qui s'opéroit sans crime, tandis que les autres provinces nous en présentoient sans cesse l'horrible tableau ; mettons toute notre gloire à consacrer ces heureux avantages. Si la misere réduisoit quelques-uns de nos concitoyens à se porter à des excès, tendons-leur une main secourable, et prévenons par-là, les suites fâcheuses de leur désespoir. Tant que la sagesse et la raison présideront aux déterminations d'après lesquelles se régira ma patrie, je m'estimerai trop heureux d'être né dans son sein.